

Cela m'étonne énormément de voir qu'on impose un verdict aussi définitif et aussi grave à 22 millions de Canadiens, ou à ceux qui se servaient de la saccharine, par suite d'une expérience faite sur des rats.

En second lieu, le très distingué co-lauréat du prix Nobel et découvreur de l'insuline avec le regretté sir Frederick Banting, le Dr Charles Best a déclaré ce qui suit:

Je ne suis pas d'accord avec la conclusion voulant que les diabétiques cessent de se servir de la saccharine à cause de cette expérience. Il faudrait faire encore d'autres recherches.

De fait, il préconise des recherches plus poussées.

Honorables sénateurs, je vous remercie de votre attention et de votre patience. J'aime bien les documents scientifiques. Vu toutes ces données scientifiques, il est trop tôt pour renvoyer le problème à un comité. Il faut attendre que de nouvelles études épidémiologiques aient été menées.

(Sur la motion du sénateur Petten, le débat est ajourné.)

LE SÉNAT

NOMINATION DE SÉNATEURS—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Jacques Flynn, ayant donné préavis le 27 avril:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la question des nominations des sénateurs.

[Français]

Il dit: Honorables sénateurs, si j'ai cru devoir attirer l'attention du Sénat sur la question de la nomination de sénateurs, et j'entends plus spécialement la nomination de sénateurs progressistes-conservateurs, c'est à cause de certaines déclarations récentes du premier ministre et du leader du gouvernement en cette Chambre.

Jusqu'ici, je n'ai commenté cette question que d'une façon générale sans faire allusion aux conversations et à la correspondance échangées avec eux. J'ai tenu cette conduite pour des raisons bien simples:

En premier lieu, il a toujours été dans la tradition que les nominations au Sénat étaient la prérogative du premier ministre. Même s'il consulte ses collègues du Cabinet, c'est lui qui a le dernier mot.

En second lieu, il a été de tradition également pour le premier ministre d'inviter les partisans du gouvernement au pouvoir à siéger ici.

En troisième lieu, je reconnais qu'en pratique, l'opposition ne pouvait et ne peut rien exiger en l'espèce, si ce n'est de soutenir qu'il doit y avoir un certain équilibre dans la répartition des partis en cette Chambre et que l'opposition officielle à cet égard doit être capable d'assumer ses responsabilités.

Donc si j'aborde cette question, je tiens à préciser que ce n'est pas dans l'intérêt premier du parti progressiste conservateur que je le fais, mais dans l'intérêt du Sénat.

Parce que, depuis plus de 40 ans, le parti libéral a été au pouvoir pendant plus de 34 ans, et le parti conservateur pendant un peu moins de 6 ans, cette coutume a eu pour résultat un déséquilibre notoire en faveur du parti libéral. Qu'il suffise de rappeler qu'en 1957, lors de l'avènement du gouvernement Diefenbaker, il n'y avait que 5 sénateurs d'allégeance conservatrice contre 78 d'allégeance libérale, plus un libéral

indépendant et deux indépendants. Il y avait 16 vacances. M. St-Laurent avait invité à siéger ici un conservateur de ses amis, John T. Hackett. On se souviendra également jusqu'à quel point les libéraux étaient furieux du fait qu'il n'ait pas comblé les 16 vacances qui existaient alors, avant de déclencher l'élection de 1957. Il est certain que M. St-Laurent était dès lors préoccupé de ce déséquilibre et que c'est là une des raisons qui l'avaient incité à ne pas combler ces vacances.

Avec l'avènement du gouvernement progressiste conservateur, ce déséquilibre a été corrigé partiellement jusqu'en 1963 au moment où M. Pearson devenait premier ministre.

La répartition des partis en cette Chambre était la suivante: 36 progressistes conservateurs, 1 progressiste conservateur indépendant, 59 libéraux, 2 indépendants et 3 vacances.

Comme vous le savez, la situation présente est la suivante: 15 progressistes conservateurs, 74 libéraux, 2 indépendants, 1 crédit social, 1 libéral indépendant et 11 vacances.

Je crois qu'il est admis que la répartition actuelle des sièges dans cette Chambre est inadéquate, même si elle n'est pas aussi inquiétante que celle qui prévalait en 1957. Le Sénat assume aujourd'hui plus de responsabilités, surtout par les tâches confiées à ses divers comités qu'il n'en assumait alors.

C'est la raison pour laquelle la politique que suit ou devrait suivre le premier ministre dans la nomination des sénateurs préoccupe davantage l'opinion publique.

● (2050)

[Traduction]

D'après les déclarations récentes du premier ministre et du leader du gouvernement au Sénat, les rangs de l'opposition s'éclaircissent au Sénat pour l'unique raison que l'opposition officielle refuse de se plier à certaines règles simples établies par le premier ministre pour remplacer des sénateurs conservateurs par des conservateurs. Le temps est donc venu à mon avis de donner un peu de précisions à ce sujet et de porter sur la place publique une discussion qui dure en privé depuis sept ans.

Puisque le premier ministre et le leader du gouvernement au Sénat ont parlé des entretiens et de l'échange de correspondance qu'ils ont eus avec moi, je me sens donc tout à fait libre de rappeler la teneur de ces entretiens et de citer des extraits de cette correspondance.

La première fois que je me suis entretenu avec le premier ministre du remplacement des sénateurs conservateurs par des conservateurs, c'était en octobre 1970, au bal du Gouverneur général qui a précédé l'ouverture de la session 1970-1972. A l'époque les sénateurs Aseltine, Gladstone, Hollett, J. J. MacDonald et Pearson, qui songeaient à prendre leur retraite, ont demandé s'ils pouvaient avoir quelque espoir d'être remplacés par des conservateurs. Le premier ministre m'a dit à cette occasion qu'il était disposé à appeler certains conservateurs à remplacer les sénateurs conservateurs qui prendraient leur retraite. Il a été plutôt vague, mais a dit toutefois qu'il agirait dans ce sens.

Et les sénateurs que j'ai mentionnés ont pris leur retraite: les sénateurs Aseltine, Gladstone, Hollett et Pearson le 31 mars 1971, et le sénateur MacDonald le 19 avril de la même année. J'ai donné leurs noms, parce qu'ils sont partis volontairement, remplissant ainsi la condition que le premier ministre exigeait